

Projet éolien intégré 850 MW

Le marché attribué au plus tard en février prochain



Pour ce mégaprojet d'environ 14 milliards de DH, l'intégration industrielle est une composante essentielle.

Après la remise des offres techniques par les soumissionnaires et leur évaluation, l'ONEE entame l'examen des offres commerciales. L'adjudicataire du Projet éolien intégré 850 MW sera désigné entre janvier et février prochains.

Comme pour les centrales solaires Noor II et III, l'adjudication du marché du Projet éolien intégré 850 MW a été ajournée. Celui-ci sera attribué entre janvier et février 2015, selon une déclaration d'une source autorisée à l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE). «L'annonce de l'adjudicataire devait intervenir en ce mois de décembre. Elle a été reportée pour quelques semaines de plus, soit début 2015. Les offres sont très compétitives. Après la remise des offres techniques par les soumissionnaires et leur évaluation, nous sommes dans la phase de l'évaluation des offres commerciales. Le choix de l'adjudicataire et la finalisation des contrats de projet sont prévus juste après, soit au cours de janvier ou au

plus tard février 2015», confie au journal «le Matin» la même source. Le bouclage financier interviendra quelques mois après. Ce «léger» décalage est dû notamment à l'ajournement de la date limite de dépôt des offres techniques qui était initialement fixée au 20 juin 2014. Le top management de l'ONEE a dû ajourner le dépôt de ces offres au 5 septembre à la demande des cinq soumissionnaires préqualifiés. Ceci afin d'améliorer la compétitivité de leur offre et, surtout, mieux détailler leur démarche pour la mise en place d'une intégration industrielle. À souligner que l'Office avait effectivement procédé le 5 septembre dernier à l'ouverture des offres techniques relatives à l'appel d'offres afférent au développement,

à la conception, au financement, à la construction et à l'exploitation et la maintenance de ce Projet éolien intégré 850 MW. Pour ce mégaprojet éolien d'environ 14 milliards de DH, l'intégration industrielle est une composante essentielle, en vue de maximiser la valeur ajoutée locale.

L'objectif, selon le top management de l'ONEE, étant d'accélérer l'appropriation des technologies prometteuses de valorisation des ressources énergétiques renouvelables et le développement d'un tissu industriel national en mesure d'accompagner les projets de développement des énergies renouvelables en général et de l'éolien en particulier. Les soumissionnaires ont été ainsi tenus de fournir un plan détaillant leur démarche pour la mise en place de cette intégration industrielle visant la fabrication et la production totale ou partielle de certaines composantes d'éolienne au Maroc. Pour rappel, au moins trois unités sont prévues dans le pays pour la fabrication et

l'assemblage de composants des turbines éoliennes. L'une pour la fabrication des pales, l'autre pour l'assemblage des nacelles et des hubs et enfin une dernière pour la fabrication des tours. L'intégration industrielle porte également sur le transfert du savoir-faire via l'installation de centres de SAV (service après-vente) et O&M (maintenance), ainsi que de centres de formation. Elle concerne aussi

l'acquisition localement de biens et services pour la construction des cinq parcs éoliens prévus dans le cadre de ce projet. Selon l'ONEE, tous les soumissionnaires ont remis le 5 septembre une offre relative à l'intégration industrielle qui était, chacune, examinée entre septembre et décembre par une Commission d'évaluation, composée notamment de conseillers technique, juridique et financier de l'Office ainsi que d'un comité interministériel. Pour rappel, ce mégaprojet constitue la phase II du programme intégré de l'énergie éolienne lancé en juin 2010 et qui porte sur la réalisation de plusieurs parcs pour une capacité totale de 1.000 MW afin d'atteindre à l'horizon 2020 une capacité installée de 2.000 MW. La première étant le projet du parc éolien de Taza

(150 MW). La phase II est composée de 5 parcs d'une capacité globale de 850 MW : «Midelt» 150 MW, «Tiskrad (Tarfaya)» 300 MW, «Tanger II» 100 MW, «Jbel Lahdid (Essaouira)» 200 MW et

«Boujdour» 100 MW. «Nous restons dans le calendrier fixé. La mise en service de ces parcs éoliens est toujours échelonnée entre 2016 et 2020», rassure notre source. Notons que pour le financement de ces parcs éoliens, l'ONEE a déjà mobilisé des financements concessionnels à hauteur de 400 millions d'euros environ auprès de différents bailleurs de fonds étrangers. ■

Moncef Ben Hayoun

La mise en service de ces parcs éoliens est toujours échelonnée entre 2016 et 2020.